



### BETTERAVE :

Rare présence de maladies foliaires.  
Faible pression des ravageurs.

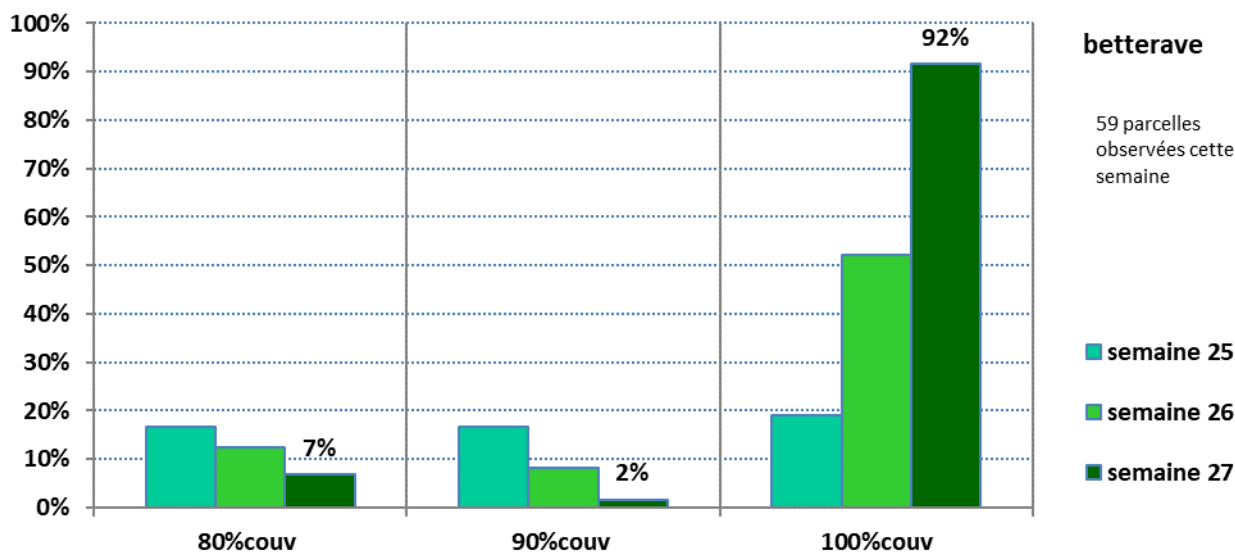
### MAÏS :

Premières pontes de pyrale.

## BETTERAVE

59 parcelles observées cette semaine.

*Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)*



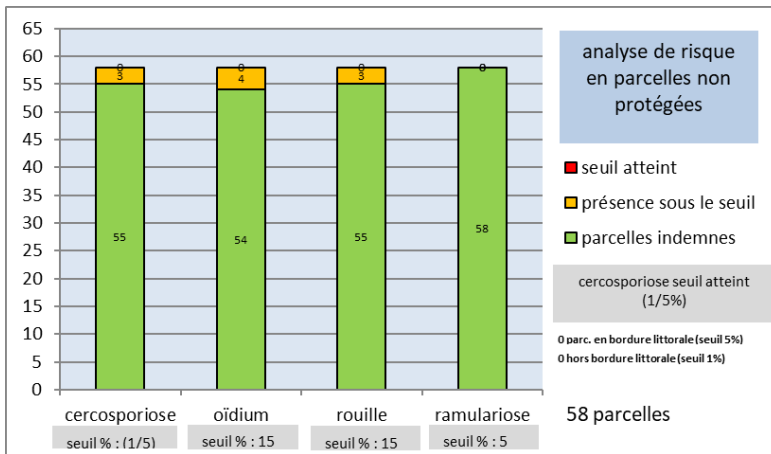
La majorité des betteraves sont à 100% de couverture du sol.

### MALADIES FOLIAIRES

Cette semaine aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque sur les 4 maladies foliaires. De rare présence d'oïdium, rouille et cercosporiose sont signalées au nord de la région.



Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.  
Lien : <http://maladies.itbfr.org/>



Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <b>avant</b> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

**Bordure littorale : « bande côtière de 100km »**

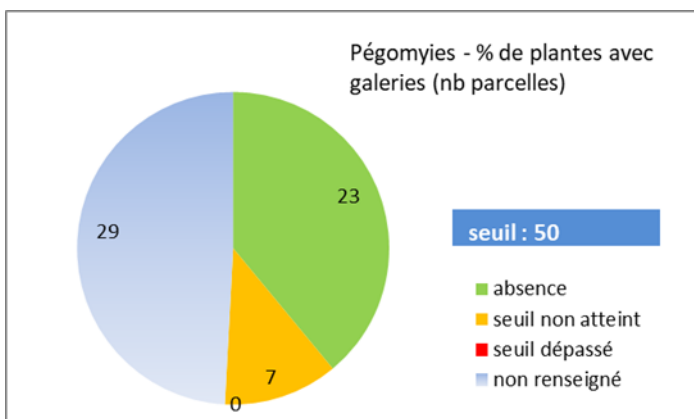
Des orages ou des pluies fortes ont eu lieu durant les semaines précédentes, de la pseudomonas peut être présente. Attention à la confusion avec la cercosporiose.



## BIO AGRESSEURS

### PEGOMYIES

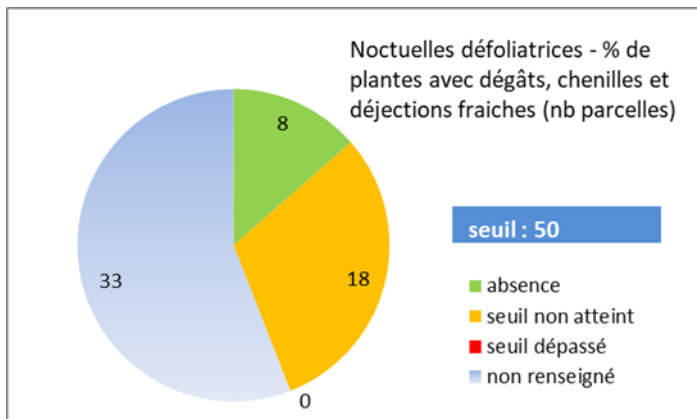
Faible présence des pégomyyes, seulement 7 parcelles avec présence. **Le seuil indicatif de risque est de 50% de plantes avec galeries et présence de larve.** Nous constatons également peu de ponte, seulement 2 parcelles avec présence.



## NOCTUELLES DEFOLIATRICES



La présence de noctuelles se renforce, 18 parcelles présentent des noctuelles défoliatrices sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures ou déjections.



## MAÏS

19 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 8 à 14 feuilles.

### Suivi du vol de la pyrale :

Des captures de pyrales sont enregistrées dans l'ensemble des 5 départements de la région.

Dans le réseau, 34 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- ☞ 19 pièges sont indemnes de capture.
- ☞ 15 pièges ont capturé entre 1 et 10 pyrales.

Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé		
		Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
BEUVARDES	02130		8	6
MONTIGNY-LES-CONDE	02330	0	0	1
CLASTRES	02440	0	0	0
ATHIES-SOUS-LAON	02840		4	0
SONS-ET-RONCHERES	02270		0	0
ESSOMES-SUR-MARNE*	02400	0	0	1
GUISE*	02120	0	0	0
LIGNY-EN-CAMBRESIS	59191		2	2
SARS-ET-ROSIERES*	59230	0	0	0
NOURARD-LE-FRANC	60130		0	0
MAREUIL-SUR-OURCQ	60141	0		0
BEAUVAIS	60155		5	0
SERANS	60240	4	7	5
NEULLY-EN-THELLE	60530	0	2	1
FORMERIE*	60220	0	0	0
BORAN-SUR-OISE*	60820	0	7	1
PERNES-LES-BOULOGNE	62126			2
FREVENT*	62270	0	0	0
BAINCTHUN	62360			0
FAUQUEMBERGUES*	62560	0	0	0
TUBERSENT	62630			0
GAPENNES	80150		5	3
NAOURS	80260	0	0	5
NAOURS*	80260	0	1	1
COTTENCHY**	80440	3	12	10
WARGNIES*	80670	0	0	0
BOVES*	80440	0	0	0
GAUVILLE*	80590	0	0	0
PERNOIS*	80670	0	0	0
MOLLIENS-DREUIL	80540		0	2
AULT*	80460	0	0	0
ESTREES-MONS	80200		6	6
FIGNIERES	80500		0	2
FRESNOY-LES-ROYE	80700			0

(\* : Participation du réseau de piégeage ARC Farm Intelligence, \*\* piège lumineux)

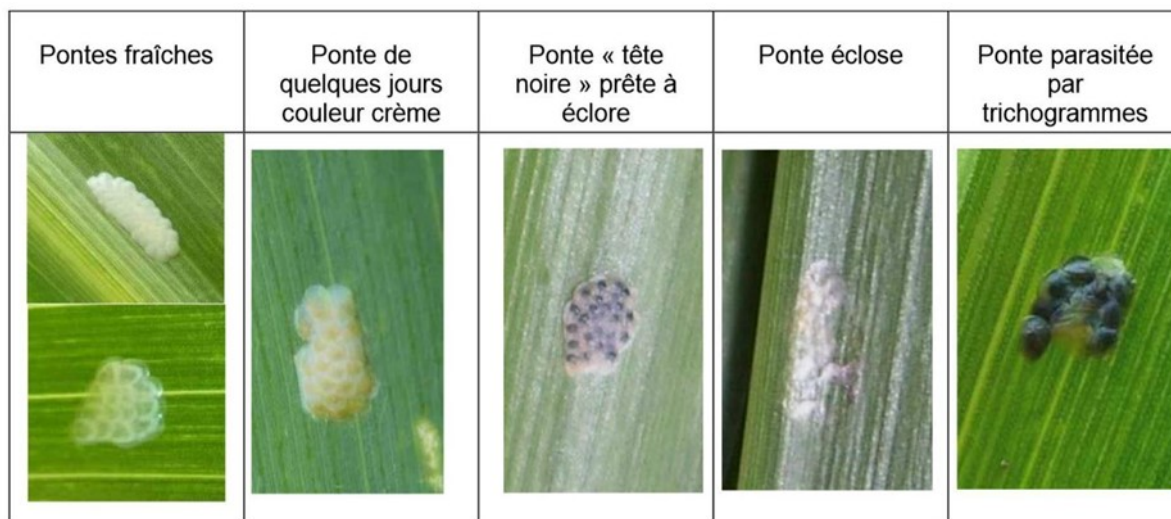
## Suivi des pontes :

Les premières pontes de pyrale sont observées dans l'Oise et la Somme. Sur ces quatre sites le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.

Commune	code Postal	Fréquence des Pontes
		Totale
BEAUVAIS	60000	2%
SERANS	60240	1%
NEUILLY-EN-THELLE	60530	2%
GAPENNES	80150	2%

**Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.**

Les pyrales déposent leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 5 et 10 mm.



Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

## Evaluation du risque :

Le vol de la pyrale se poursuit. Il est encore possible d'appliquer des trichogrammes comme méthode alternative de biocontrôle dans les secteurs indemnes de ponte de pyrale.



L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers au moment de la ponte des papillons, c'est-à-dire au début du vol. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette de dégâts (les trichogrammes pondent à l'intérieur des ooplaques).

Dans les secteurs où des pontes sont enregistrées, **il est important d'observer les ooplaques de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse"**.

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

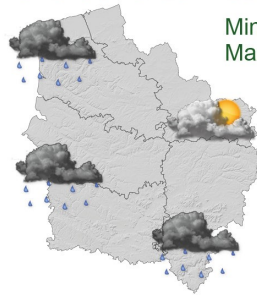
- ⇒ le stade "ponte fraîche" pour la lutte biologique (trichogrammes).
- ⇒ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint), en tenant compte du seuil indicatif de risque de 10% des pieds portant une ponte.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2023** dans les BSV Grandes Cultures n°19 du 06 juin 2023. Rappelons que ces dénombrements constituent un des indicateurs les plus pertinents du risque d'attaque pour l'année en cours. L'évaluation du risque pyrale pour 2023 (effectué à l'automne 2022) **présente une situation à risque faible**, aucune parcelle visitée ne dépasse le seuil indicatif de risque de 0.8 larve par plante.



# METEOROLOGIE

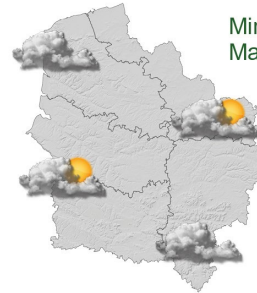
## Mercredi 5 Juillet



Min : 14  
Max : 22

30

## Jeudi 6 Juillet



Min : 15  
Max : 24

20

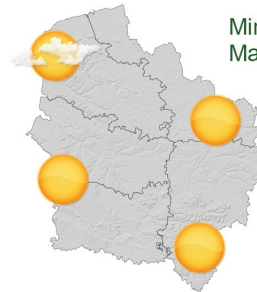
## Vendredi 7 Juillet



Min : 17  
Max : 24

20

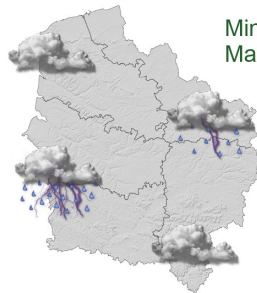
## Samedi 8 Juillet



Min : 17  
Max : 28

20

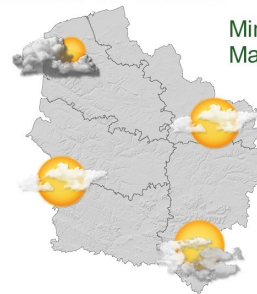
## Dimanche 9 Juillet



Min : 18  
Max : 27

20

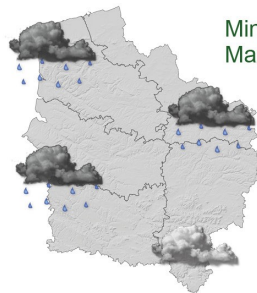
## Lundi 10 Juillet



Min : 15  
Max : 23

30

## Mardi 11 Juillet



Min : 15  
Max : 21

30

Pour en Savoir +  
Rendez-vous sur

[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wagoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Yereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

